Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260429-DEL8290426MARVE-DE

EXTRAIT SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents-représentés :15

Votants : 15

***Date de* convocation :** 22 avril 2026

Le vingt neuf avril deux mil vingt six, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Madame LE GAC Jacqueline Adjointe au Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire , Monsieur PRÉ Jean-Marie, Adjoint au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Monsieur BONSIGNE Bruno, Madame GOARDON Virginie, Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Madame Marine KERDREUX, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame Brigitte NICOLAS.

Procurations : Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Monsieur Laurent LE LAY a donné procuration à Madame Gwénaëlle CADIOU -QUÉAU

Secrétaire de séance : Monsieur HÉNARD Joël

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer
Le procès-verbal de la séance du 08 avril 2026 est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

- Subventions 2026 aux associations
- Subvention complémentaire au CCAS
- Décision modificative au budget communal
- Détermination des tarifs pour les marchés aux étoiles
- Proposition d'instauration d'une gratuité d'une demi-heure pour le stationnement
- Autorisation de signature d'une convention entre la Ville de Locronan et l'association la NIAC pour le festival « Silence ça touille » .
- Possibilité de Recrutement sur la base de l'article 333-8-2 du CGFP (ouverture aux catégories B et C)
- Proposition de mise en place d'un marché le vendredi après-midi sans droit de place
- Proposition de location annuelle d'un van de 9 places auprès de super U
- Proposition de location annuelle d'une vitrine réfrigérée pour le marché –autorisation de signature
- Reconsidération de la facturation annuelle des terrasses
- Proposition de signature d'un contrat de prestation de services pour l'animation du 24 mai 2026 : les « Printivales »
- Affaires diverses

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260429-DEL8290426MARVE-DE

8-2026-2904-8 PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ LE VENDREDI APRES MIDI SANS DROIT DE PLACE

Monsieur Le Maire souhaite avec l'équipe insuffler une dynamique pour le marché hebdomadaire.

Dans un premier temps, il est suggéré de le déplacer le vendredi après midi, place du 19 mars 1962 sans droit à payer pour occupation du domaine public et avec un accompagnement logistique à finaliser pour en assurer le plein succès.

Les dates de mises en place sont à finaliser et la période du marché à préciser.

Les modalités de fonctionnement seront éventuellement à définir à la faveur d'un arrêté qui définirait les conditions de participation – Les commissions municipales ad hoc pourraient participer à son élaboration éventuelle

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Autorise la mise en place du marché sans droit de place, les vendredis, à compter du 08 mai 2026 de 16 h à 19 heures. (Une réflexion sera menée pour la période des illuminations)
Autorise Monsieur Le Maire à mener à bien l'ensemble du projet, dont la signature d'une charte avec chaque producteur ou participant, charte qui pourra évoluer et faire l'objet de modification à avaliser avec les deux parties
Dit que le parking place du 19 mars 1962 sera gratuit

L'avis des membres du Conseil est demandé

VOTE			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Instauration marché hebdomadaire	***15***	***0***	***0***

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Maire, Thierry CAUBET

